



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

maternité de Creil

Question au Gouvernement n° 1622

Texte de la question

MATERNITÉ DE CREIL

M. le président. La parole est à M. Fabien Roussel.

M. Fabien Roussel. Monsieur le Premier ministre, les députés communistes sont interpellés sur votre projet de fermer, dans ma région des Hauts-de-France, la maternité de Creil, où l'on compte 1 500 naissances, pour la transférer à Senlis, où l'on compte 1 500 naissances aussi, et de créer ainsi une véritable « usine à bébés ». *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs des groupes LR et FI. – M. Jean Lassalle applaudit aussi. – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)*

Ce transfert est contesté par les sages-femmes, les pédiatres, les gynécologues, les anesthésistes, les urgentistes, le président du conseil de surveillance, par les élus de tous bords des communes de ce bassin de vie et par Xavier Bertrand, le président de la région, parce que ce territoire est sinistré par le chômage et qu'il n'y a pas de moyens de transport pour se rendre à Senlis. (M. Jean Lassalle et M. François Ruffin applaudissent).

À l'heure du grand débat, où la question des services publics est au cœur des discussions, à l'heure des mobilisations, dont celle d'aujourd'hui, avec les syndicats, engagés eux aussi pour la défense de nos services publics, à l'heure où des services publics de proximité sont menacés, que ce soient des classes d'école, des bureaux de poste, des guichets de gare, des agences EDF, des permanences du Trésor public, des caisses d'allocations familiales, des caisses primaires d'assurance maladie, des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail – CARSAT –, nous vous demandons, à l'instar de l'Association des maires ruraux de France et de plusieurs maires de banlieue, d'établir un moratoire sur toutes les fermetures de services publics. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC. – M. Jean Lassalle et M. Jean-Luc Reitzer applaudissent également.)*

Vous pouvez financer ces derniers en rétablissant l'ISF, en prélevant à la source les bénéfices des multinationales, en vous attaquant à l'évasion fiscale, en faisant payer le capital plutôt que le travail *(Mme Muriel Ressiguier applaudit)* ; autant de textes de lois que les parlementaires communistes ont déposé. Que les gros payent gros et que les petits payent petits ! *(Mme Muriel Ressiguier applaudit.)* Ce sont des milliards d'euros qui sont à récupérer – ce ne serait que justice fiscale.

Monsieur le Premier ministre, suspendez la fermeture de la maternité de Creil et décrétez un moratoire en faveur de nos services publics, dans l'attente des conclusions du débat ouvert dans notre pays ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs des groupes SOC et FI.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé*. Monsieur le député, veuillez excuser Mme Buzyn, qui, malheureusement, est aphone. *(Exclamations et rires sur divers bancs.)*

M. Maxime Minot. On nous aura tout fait !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Concernant le grand débat national, je voudrais vous donner quelques chiffres : 1,2 million de connexions sur le site ; 560 000 contributions individuelles ; plus de 3 000 réunions locales prévues. Les Français souhaitent s'exprimer, et ils le font. Ils pourront aussi s'exprimer sur la question des services publics.

J'en viens à la maternité de Creil, qui vous tient tant à cœur. J'étais hier en déplacement à Beauvais avec le Premier ministre. J'ai rencontré le maire de Creil, avec lequel j'ai pu échanger longuement sur ce sujet. Je tiens à souligner que la situation est bien différente de ce que vous dites. Il s'agit, non pas d'une fermeture, mais d'un regroupement sur l'un des deux sites d'un même ensemble hospitalier, distants de treize kilomètres. *(Exclamations sur les bancs des groupes GDR, FI et LR.)*

M. Éric Straumann. Nous ne sommes pas assez intelligents pour comprendre !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. La maternité sera bien maintenue, avec un niveau de prise en charge très élevé, à Senlis. La décision a été prise par les équipes soignantes dans le cadre de la restructuration des deux établissements concernés, avant l'entrée en fonction du gouvernement actuel, en 2017.

M. Éric Straumann. C'est la faute à Hollande...

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Le processus de restructuration des deux hôpitaux se poursuit avec l'aval des professionnels de santé.

M. André Chassaigne. Ah non ! Pas du tout !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Je pense ainsi à la rénovation des services des urgences et au transfert du service d'oncologie de Senlis à Creil, dont vous avez omis de parler.

Sur le site de Creil, l'actuelle maternité sera transformée en centre de périnatalité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. André Chassaigne. Super !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Cela permettra d'améliorer la qualité du suivi des femmes, de faire de la prévention et de l'accompagnement à l'accouchement, d'assurer un suivi psychologique, de faire de l'éducation thérapeutique, de recevoir les femmes après leur accouchement pour tisser les liens entre mère et enfant. *(Exclamations sur certains bancs des groupes GDR, FI, SOC et LR.)*

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Il s'agit donc, non pas de la fermeture d'une maternité, mais de sa transformation en centre de périnatalogie.

M. Fabien Roussel. Il faut un moratoire !

Mme Christelle Dubos, *secrétaire d'État*. Seul l'acte d'accouchement est transféré. *(Applaudissements sur*

quelques bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur plusieurs bancs des groupes GDR, FI et LR.)

M. Éric Straumann. Eh bien ? Vous ne vous levez pas ? Debout !

M. le président. Un peu de calme, s'il vous plaît, chers collègues. Madame Buzyn, si vous avez la recette pour rendre certains d'entre nous aphones, je suis preneur ! *(Rires et applaudissements.)*

Données clés

Auteur : [M. Fabien Roussel](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1622

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 février 2019](#)